



Commune de Chapelle-lez-Herlaimont

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Plan de Mobilité de Charleroi Métropole (PMCM)

Conformément à l'article 6 du Décret du 1^{er} avril 2004 relatif à la mobilité et l'accessibilité locales, une enquête publique relative au projet de Plan Urbain de Mobilité de Charleroi est organisée sur le territoire de l'agglomération urbaine de Charleroi (17 communes, conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 13 mai 2004 fixant le périmètre des zones PUM). Ce plan est complété par le Plan de Mobilité du Périmètre de soutien (13 communes). Ces deux plans sont repris sous une appellation unique, le Plan de Mobilité de Charleroi Métropole (PMCM). L'autorité compétente pour adopter le PMCM est le Gouvernement wallon. Le projet de PUM de Charleroi fait l'objet d'un Rapport sur les Incidences Environnementales (RIE).

DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête se déroule du lundi 08 janvier 2024 à 10h au jeudi 22 février 2024 à 10h.

CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier soumis à l'enquête publique peut être consulté selon les modalités suivantes :

- Durot Jessy – Service mobilité
- Les mercredis de 9h00 à 16h00 – Service Urbanisme

- À l'adresse suivante : <http://mobilite.wallonie.be/PMCM>

RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

Les observations et réclamations écrites peuvent être transmises selon les modalités suivantes :

- Encodées via l'interface spécifique disponible à l'adresse <http://mobilite.wallonie.be/PMCM>
- Envoyées par courrier électronique, daté et identifié sous peine de nullité, adressé à etudes.planification.mobilite@spw.wallonie.be
- Envoyées par courrier postal, daté et identifié sous peine de nullité, adressé à
PMCM
SPW – Direction de la planification de la mobilité
8 Boulevard du Nord – 5000 NAMUR
- Pour toute question spécifique sur le document, vous pouvez également contacter Jérémy TOURNAY par téléphone au 0475 / 82 22 75 le jeudi de 9h30 à 12h30.

SÉANCES D'INFORMATION

Cinq séances d'information à l'attention de la population sont prévues :

- **Pont-à-Celles** : lundi **22 janvier 2024** à 19h00 à la Salle des mariages de l'**Hôtel de Ville**, Place Communale n°22 à 6230 PONT-À-CELLES.
- **Beaumont** : mercredi **24 janvier 2024** à 19h00 à la Salle de gym de l'**Athénée Royal Simone Veil** (section primaire), Chaussée de Chimay n°20 à 6500 BEAUMONT
- **Philippeville** : le mardi **30 janvier 2024** à 19h00 à la Grande salle du **Centre Culturel**, Rue de France n°1 à 5600 PHILIPPEVILLE.
- **Charleroi** : le jeudi **01 février 2024** à 19h00 à la Salle des fêtes de l'**Hôtel de Ville**, Place Vauban à 6000 CHARLEROI.
- **Montigny-le-Tilleul** : le lundi **05 février 2024** à 19h00 à la Grande salle du **Foyer culturel**, Rue Wilmet n°5 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



LE BOURGMESTRE